



CENTRE DE FORMATION
DES PREPARATEURS
EN PHARMACIE HOSPITALIERE
(C.F.P.P.H.)
162 avenue Lacassagne - Bât A
CS 63743
69424 LYON Cedex 03

1

PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION 2024

APPRENTISSAGE

Clôture des inscriptions : Vendredi 31 mai 2024

Téléphone : **04 72 11 53 38**Courriel : esquirol.cfpph@chu-lyon.fr
Site Internet HCL : www.chu-lyon.fr

I. CONDITIONS D'ADMISSION

La formation au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière est accessible aux seuls candidats titulaires du brevet professionnel/DEUST de préparateur/Technicien en pharmacie prévu par l'article L.4241-4 du code de la santé publique ou de l'une des autorisations d'exercice prévues par les articles L.4241-7 à L.4241-10 du même code.

Pour l'accès à la formation de préparateur en pharmacie hospitalière, peuvent également se présenter aux épreuves de sélection, les candidats au Brevet professionnel/DEUST de préparateur/Technicien en pharmacie. Leur admission est alors subordonnée à l'obtention du Brevet Professionnel/DEUST de Préparateur/Technicien en Pharmacie (arrêté du 02 août 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière).

Le recrutement d'apprentis vise les jeunes de 16 à 29 ans révolus (art. L6222-2 du Code du travail, art. 13, II, 2° de la loi n° 2018-771 du 5.9.18, JO du 6).

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Le contrat d'apprentissage peut être signé avec les établissements publics, militaires, ou privés de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

II. EPREUVES DE SELECTION

La sélection des apprentis s'opère sur la base d'un dossier constitué par le candidat (<u>contenu paragraphe IV</u>) et d'un entretien avec un jury de trois personnes qui permet d'apprécier la candidature de chacun des postulants.

Cette sélection se déroulera du 19 au 21 juin 2024 inclus

III. RESULTATS D'ADMISSION

Les résultats seront affichés le **mardi 25 juin 2024** au C.F.P.P.H. - Bât A, 162 avenue Lacassagne 69003 Lyon et sur le site Internet des H.C.L. www.chu-lyon.fr :

Rubriques « TeamHCL Recrutement et enseignement » puis « Préparateur en pharmacie hospitalière ».

IV. CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier d'inscription est à envoyer ou à déposer au plus tard <u>le vendredi 31 mai 2024</u> au **secrétariat du C.F.P.P.H., à l'adresse suivante :**

Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (C.F.P.P.H.)

162 avenue Lacassagne

Bâtiment A

CS 63743

69424 LYON Cedex 03

Pièces à classer dans l'ordre indiqué ci-dessous :

Pour l'ensemble des candidats

- Fiche de renseignements du candidat (pages 5 et 6)
- ♦ Photocopie du baccalauréat et des autres diplômes ou attestations obtenus
- Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- ♦ Curriculum Vitae dactylographié
- ♦ Lettre de motivation manuscrite
- ♦ Lettre de pré engagement du candidat en qualité d'apprenti, émanant de l'employeur.
- ♦ 4 timbres au tarif en vigueur pour lettre **prioritaire** de moins de 20 g

Pour les candidats titulaires du brevet professionnel/DEUST

- ◆ Photocopie du brevet professionnel/DEUST de préparateur/Technicien en pharmacie et du relevé de notes attestant de la réussite au brevet professionnel/DEUST de préparateur/Technicien en pharmacie
- ◆ Photocopie des bulletins scolaires des 2 années de préparation au brevet professionnel de préparateur en pharmacie

Pour les candidats en cours d'obtention du brevet professionnel/DEUST

◆ Photocopie des bulletins scolaires de la première année et de la deuxième année en cours de préparation au brevet professionnel/ DEUST de préparateur/Technicien en pharmacie ainsi que les résultats des BP blancs.

(Sans l'intégralité de toutes ces pièces, votre inscription à la sélection ne pourra pas être confirmée)

V. ENTREE DEFINITIVE EN FORMATION

L'admission définitive dans un centre de formation de préparateur en pharmacie hospitalière est subordonnée à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée (5 septembre 2022), d'un certificat médical d'aptitude et d'un certificat de vaccination.

VI. CONTENU ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière se déroule sur une durée globale de quarante-deux semaines. Elle comporte **1360 heures** d'enseignement dont **660 heures** théoriques et **700 heures** de stage ou de périodes pratiques (20 semaines).

Elle est organisée conformément au référentiel de formation.

L'enseignement en centre de formation comprend **huit modules**, dispensés sous forme de cours, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de travaux pratiques. Des temps de recherche personnelle sont prévus et insérés dans le projet pédagogique du centre de formation.

Les périodes pratiques ou stages, au nombre de huit, sont réalisées dans les pharmacies à usage intérieur, les unités de soins, des cellules qualité ou gestion des risques ou en milieu industriel.

√ Sont déclarés reçus au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière, les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier.

Le diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière est un diplôme de niveau 5 (ex niveau III), inscrit dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (www.cncp.gouv.fr).

Durée des études : 10 mois

Rentrée: 02 septembre 2024*

Hébergement : Le C.F.P.P.H. fonctionne en externat. Les repas de midi peuvent être pris dans les restaurants du personnel des hôpitaux (self de l'hôpital Edouard Herriot).

^{*}Sous réserve de modification



FICHE D'INSCRIPTION AU CENTRE DE FORMATION DES PRÉPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

Cette fiche ne remplace pas le Curriculum Vitae demandé dans le dossier Remplir en majuscules obligatoirement le Recto et le Verso

APPRENTISSAGE – ANNEE 2024-2025

Nom de naissance :			
Nom d'usage :			
Prénoms :			
Sexe*: M □ F □			
Date et lieu de naissance : le//	à à		
Département de naissance :			
N° sécurité sociale :			
COORDONNÉES DU DOMICILE			
N° de rue, bâtiment, résidence, adresse :			
Code postal :			
Département (en toutes lettres) :			
,			
Adresse Courriel (<u>Ecrire lisiblement</u>):			
VOTRE DIPLOME			
Candidat en 2ème année de BP/DEUST *	□ oui □ non		
Si non, année d'obtention du BP/DEUST :			
	vet professionnel :		
Nombre d'année(s) d'exercice(s), hors appre	entissage, en officine :		
Nombre d'année(s) d'exercice(s), hors appre	entissage, en Établissements hospitaliers :		
Les données fournies seront enregistrées dan	s un fichier informatique à des fins de traitements courriers et statistiques		
Pour les titulaires du Brevet Prof	essionnel/DEUST : VOTRE SITUATION ACTUELLE		
Vous êtes salarié(e) *	☐ d'un établissement de santé ☐ d'une officine de ville		
	autre (précisez) :		
Votre employeur actuel (nom et département) :			
Employeur pour l'Apprentissage			
(nom)	☐ Idem ☐ autre :		
Département (en toutes lettres)			
Mail du service des Ressources Humaines	(écrire lisiblement)		
de l'employeur « Apprentissage » (obligatoire)			

^{*} Cocher la mention exacte

APPRENTISSAGE - ANNÉE 2024-2025

* Le candidat autorise le CFPPH de Lyon à diffuser ses nom et prénom sur la liste des candidats retenus destinée à l'affichage sur Internet (<u>www.chu-lyon.fr</u>) :			
	□OUI	□NON	
Je certifie exactes et sincères les informations communiquées dans cette fiche de renseignements.			
Fait le	à	Signature du candidat	
* Cocher la mention exacte (obligatoire	·)		



Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (C.F.P.P.H.)

162 avenue Lacassagne - Bâtiment A CS 63743 69424 Lyon cedex 03

Tél: 04 72 11 53 38

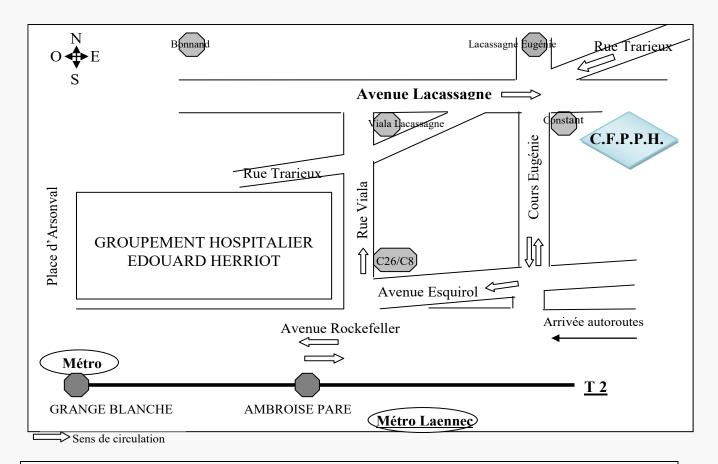
Modes d'accès (site Internet des Transports en Commun Lyonnais : www.tcl.fr)

Au départ de la Gare PERRACHE

1- Tramway T2 (direction Saint Priest Bel air) - Arrêt : Ambroise Paré puis Bus C26 (direction Cité internationale/Transbordeur) – Arrêt : Viala/Lacassagne Ou Bus C8 (direction Vaulx en Velin Résistance) – Arrêt : Constant

Au départ de la Gare PART DIEU

- 1- Tramway T3 à Gare Part Dieu Villette (direction Meyzieu les Panettes) Arrêt : Gare de Villeurbanne puis Bus C26 (direction Grange Blanche) Arrêt : Lacassagne Eugénie
- 2- Bus 25 à Gare Part Dieu Vivier Merle (direction Sept chemins) Arrêt : Bonnand (puis 10 minutes de marche environ)



Par l'autoroute

Par le sud : à Feyzin, prendre la direction Grenoble Chambéry puis Hôpitaux Est (arrivée avenue Rockefeller par l'Est)

Par le nord : avant le tunnel de Fourvière, prendre le Périphérique Nord « TEO » (direction Grenoble Chambéry) et, après la sortie Laurent Bonnevay, prendre la direction Hôpitaux Est (arrivée avenue Rockefeller par l'Est)